

# GÉRARDMER

## 21<sup>ème</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE DE GERARDMER 29 janvier au 2 février 2014

### COURTS METRAGES | FORMULAIRE D'INSCRIPTION

#### 1. FILM

---

Titre original: .....

Titre international (s'il existe): .....

Si le film est retenu, sera-t-il présenté en première : mondiale  européenne  française  Non

Festivals auxquels le film a déjà participé : .....

.....

Prix éventuellement reçus dans ces festivals : .....

.....

Site Internet officiel : .....

#### 2. PRODUCTION | DISTRIBUTION | VENTES

---

Société de production : .....

Nom du producteur : .....

Adresse : .....

Tel: ..... Fax: ..... E-Mail: .....

Site Internet : .....

Société de ventes à l'étranger : .....

Nom du contact : .....

Adresse : .....

Tel : ..... Fax : ..... E-Mail : .....

Site Internet : .....

Distributeur du film en France : .....

Nom du contact : .....

Adresse : .....

Tel : ..... Fax : ..... E-Mail : .....

Site Internet : .....

### 3. FICHE TECHNIQUE ET ARTISTIQUE

---

Réalisateur : .....

Tel: ..... Fax: ..... E-Mail: .....

*Merci de joindre une biographie du réalisateur en français & en anglais (50 à 80 mots) ainsi qu'une filmographie.*

Scénariste : .....

Directeur de la photographie : .....

Monteur : .....

Compositeur : .....

Interprètes principaux & rôles : .....

.....

.....

*Merci de joindre un synopsis en français & en anglais (50 à 80 mots).*

### 4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

---

*Merci de noter que le festival ne présente pas de courts métrages d'animation.*

Durée du film : ..... Image : Couleur  Noir et blanc

Format de tournage : .....

Cadre : 1,37  1,66  1,85  2,35 Scope  16/9  4/3

Son : Mono  Dolby A  Dolby SR  Dolby SR-D  DTS  SDDS

autre : .....

### 5. COPIES

---

Support de projection : DCP  HD Cam

Langue(s) parlée(s) dans le film : .....

La copie est-elle sous-titrée en français ? : Oui  Non

Si elle ne l'est pas, le sera-t-elle pour le Festival ? Oui  Non

Nombre de copies fournies pour le Festival : 1  2

*Il est vivement conseillé aux participants de fournir 2 copies (présentation et secours) pour les projections lors du Festival.*

Valeur de la copie en vue de l'assurance du film : .....

Responsable technique : .....

Tel : ..... Fax : ..... E-Mail : .....

*Merci de se conformer au règlement joint pour les points concernant l'envoi et les frais d'expédition des copies.*

### 6. DOCUMENTATION ET MATERIEL PROMOTIONNEL

---

Pour les besoins du Bureau de Presse du Festival, merci d'envoyer avant le 17 janvier 2014 le dossier de presse du film en français et en anglais (format PDF ou Word), une sélection de photos du film destinées à la presse ainsi que le film annonce et/ou extrait(s) du film en version originale sous-titrée en français si le film n'est pas francophone (.mov ou .mp4 / Résolution : 1920 x 1080). Ce matériel sera mis sur un serveur FTP spécialement dédié à la presse qui couvrira le Festival.

Dans le cas où des extraits ne seraient pas disponibles, autorisez-vous le Festival et sous son contrôle à faire enregistrer plusieurs jeux de trois extraits d'un maximum de trois minutes chacun ? Oui  Non

Dans l'affirmative, envoi de ces extraits au prêteur de la copie et à ses frais ? Oui  Non

Attaché de presse : .....

Tel : ..... Fax : ..... E-Mail : .....

## 7. PROJECTIONS ADDITIONNELLES

Le Festival organisera une ou plusieurs projections additionnelles du film, mais uniquement après accord avec le distributeur et/ou le producteur du film.

## 8. ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Société de production prêtant le film représentée par: .....

Nom : ..... Fonction : .....

Tel : ..... Fax : ..... E-Mail : .....

Pour le cas où la société prêtant le film n'est pas la société de production :

Nom de la société : .....

Tel : ..... Fax : ..... E-Mail : .....

Représentée par : .....

déclare être habilité(e) par la société de production à prêter sa copie du film au Festival International du Film Fantastique de Gérardmer et s'engage à ne pas retirer le film du Festival.

J'ai pris connaissance du règlement du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer et en accepte la teneur.

Date & Signature :

**Merci de retourner impérativement ce formulaire dûment rempli avant le 27 décembre 2013 à:**

**LE PUBLIC SYSTEME CINEMA**

**Festival International du Film Fantastique de Gérardmer**

**Attn : Cécile Bensaci**

40, rue Anatole France - 92594 Levallois-Perret Cedex - France

Tél : (+33) 01 41 34 23 19 - Fax : (+33) 01 41 34 20 77 - Email : [cbensaci@lepublicsystemecinema.fr](mailto:cbensaci@lepublicsystemecinema.fr)

# COURTS METRAGES | REGLEMENT

Dans le cadre de sa 21<sup>ème</sup> édition, qui se déroulera **du mercredi 29 janvier au dimanche 2 février 2014**, le Festival International du Film Fantastique de Gérardmer accueillera une sélection compétitive de courts métrages fantastiques français.

1. Afin de participer à la sélection des courts métrages, les films devront remplir les conditions suivantes :

- être diffusables en DCP ou en HDCam
- être d'une durée inférieure ou égale à 30 minutes
- être des courts métrages de fiction (le festival ne présente pas de courts métrages d'animation)
- être des courts métrages de production française ou à majorité française
- avoir été produits en 2013
- avoir pour thème la science-fiction, l'épouvante, le surnaturel, l'étrange, l'ésotérique...

2. Les films seront officiellement candidats lorsque le formulaire d'inscription, dûment rempli et signé, sera réceptionné par le secrétariat du Festival. Ce formulaire rempli constitue l'acceptation du règlement du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer.

**La clôture des inscriptions est fixée au 27 décembre 2013.**

**3. Les films proposés au comité de sélection du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer doivent être visibles avant le 27 décembre 2013.**

Les réalisateurs souhaitant soumettre leur court métrage au comité de sélection devront faire parvenir un DVD du film au Secrétariat du Festival avant cette date. Le DVD devra être expédié aux frais des candidats.

L'adresse du Bureau du Festival est :  
Le Public Système Cinéma | Festival International du Film Fantastique de Gérardmer  
40, rue Anatole France  
92594 Levallois-Perret Cedex  
Attn : Cécile Bensaci

Dans le cadre des pré-sélections, il est possible de présenter une copie de travail du film. Vous devrez préciser s'il s'agit de la version définitive ou d'une version de travail. La projection officielle du film lors du Festival sera présentée à partir de la copie définitive.

**4. Toutes les copies des films ayant été retenus par le comité de sélection pour la compétition officielle devront être déposées au Secrétariat du Festival à Levallois-Perret au plus tard le 17 janvier 2014** et devront être techniquement parfaites.

Les copies devront impérativement être reprises auprès du Secrétariat du Festival dans les deux semaines suivant la fin du Festival, date au-delà de laquelle le Festival ne pourra plus être tenu responsable des copies.

Le Festival prend en charge le transport des copies retenues de Levallois-Perret à Gérardmer (aller/retour), ainsi que l'assurance des copies pour tous dommages à concurrence du prix de tirage d'une copie neuve en laboratoire.

**5. Afin d'être publié dans le catalogue officiel, la documentation sur chaque film candidat doit impérativement parvenir au secrétariat du Festival avant le 27 décembre 2013.** Celle-ci comprend :

- le formulaire d'inscription rempli et signé
- un synopsis en français & en anglais
- une biographie & une filmographie du réalisateur
- un portrait du réalisateur (format .jpg / haute définition)
- un jeu de photos du film (format .jpg / haute définition)

**Pour les besoins du Bureau de Presse du Festival, chaque participant devra faire parvenir au Bureau du Festival, au plus tard le 17 janvier 2014, le matériel suivant :**

- le dossier de presse du film en français et en anglais (format PDF ou Word)
- une sélection de photos du film destinées à la presse (format .jpg / haute définition)
- le film annonce et/ou extrait(s) du film en version originale sous-titrée en français de préférence si le film n'est pas francophone (.mov ou .mp4 / Résolution : 1920 x 1080)
- 5 affiches et/ou affichettes (quantité indicative)

6. Un jury composé de professionnels décernera le **Grand Prix du Court Métrage Fantastique**.

7. Le Festival assurera deux nuits d'hébergement pour les réalisateurs dont le film aura été sélectionné.

**La participation au Festival International du Film Fantastique de Gérardmer implique l'acceptation du présent règlement.**

**Le Festival se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus par ce règlement.**